

Sur motion de l'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit remis à mercredi prochain.

L'ordre du jour ayant été lu pour mettre la Chambre de nouveau en comité général sur le bill intitulé: "Acte pour amender et refondre la législation sur les pénitenciers,"

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*, il a été

Ordonné, qu'il soit remis à demain et qu'il soit le premier ordre du jour.

Conformément à l'ordre du jour, le bill intitulé: "Acte concernant le Crédit Foncier Franco-Canadien" a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. *Plumb*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, il a été *Ordonné*, que le dit bill soit renvoyé au comité des banques et du commerce.

L'ordre du jour ayant été lu pour la prise en considération du rapport du comité des ordres permanents et des bills privés sur le bill intitulé: "Acte à l'effet d'incorporer l'Université de la *Saskatchewan* et d'autoriser la fondation de collèges dans "les limites du diocèse de la *Saskatchewan*,"

Sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été *Ordonné*, que le rapport soit adopté.

L'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, a proposé:

Que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

L'honorable M. *Allan*, secondé par l'honorable M. *Vidal*, a proposé en amendement:

Que le dit bill ne soit pas lu la troisième fois maintenant, mais qu'il soit amendé en retranchant dans la première ligne de la 15^e section les mots "et les collèges pourront" et en insérant à la place le mot "pourra"; et en retranchant le mot "leur" dans la troisième ligne de la dite section et en insérant à la place le mot "es."

La question de concours ayant été mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

La question ayant été alors mise sur la motion principale, tel qu'amendée, elle a aussi été résolue dans l'affirmative.

Alors sur motion de l'honorable M. *Vidal*, secondé par l'honorable M. *Lewin*, il a été

Ordonné, que le dit bill tel qu'amendé soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill tel qu'amendé a été lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill, avec divers amendements, auquel il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé: "Acte concernant la compagnie d'assurance des Citoyens du *Canada*," et informer cette Chambre que la Chambre des Communes a acquiescé à l'amendement fait par le Sénat au dit bill, sans amendement.

Alors, sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Smith*,

La Chambre s'est ajournée.